



**Ville de
Champagne-sur-Oise**

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Conseil municipal
du 8 avril 2026



I.	Un Budget face à une conjoncture incertaine	3
II.	L'affectation des résultats 2025	4
a)	Les résultats du budget assainissement	4
b)	Les résultats de la commune	5
c)	L'affectation des résultats assainissement et ville cumulés	6
d)	Les restes à réaliser	7
III.	La section de fonctionnement	8
a)	Les dépenses de fonctionnement	8
b)	Les recettes de fonctionnement	10
IV.	Un programme d'investissement sur les rails	12
a)	Une vision globale de la section d'investissement	13
b)	Les dépenses d'investissement	13
c)	Les recettes d'investissement	16
V.	Dette et analyse financière	17
a)	La dette	17
b)	Les sources de financement de l'investissement	17

Préambule

Le budget principal constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Dans le cadre d'une année classique, le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État au plus tard le 30 avril de cet exercice.

Dans le cadre d'une année de renouvellement de l'assemblée délibérante, le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 30 avril** de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État au plus tard le 15 mai de cet exercice.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement et une section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, **la section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à **la gestion courante des services de la collectivité**. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant **l'autofinancement** qui permettra d'abonder **le financement des investissements** prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente **les programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, des dotations et subventions, et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est, par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2026 a été présenté lors du conseil municipal du 5 février dernier. Il a permis d'exposer le contexte dans lequel a été élaboré le budget primitif pour l'année 2026. Celui-ci s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre des engagements pris au cours du mandat.

Dans un contexte national marqué par l'instabilité et par l'adoption tardive d'une loi de finances peu favorable aux communes, la ville de Champagne-sur-Oise doit s'adapter afin de préserver les équilibres de sa section de fonctionnement.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue ainsi une priorité à la fois politique et financière. L'objectif est de maintenir un niveau d'épargne suffisant afin de financer une part importante des investissements tout en limitant le recours à l'emprunt.

Malgré ce contexte, la municipalité réaffirme sa volonté de maintenir un haut niveau de service public aux habitants, tout en poursuivant une politique publique ambitieuse sans augmentation des taux d'imposition.

I. Un Budget face à une conjoncture incertaine

La masse budgétaire globale du budget de la commune de Champagne-sur-Oise (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à **15 819 558€** et se répartit ainsi :

- Section de fonctionnement : 8 128 944 €
- Section d'investissement : 7 690 614 €

EQUILIBRE GENERAL BP 2026			
DEPENSES		RECETTES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	CHARGES A CARACTERE GENERAL	ATTENUATION DE CHARGES	
	1 855 520 €	45 000 €	
	CHARGES DE PERSONNEL	PRODUITS DU DOMAINE	
	3 600 000 €	585 030 €	
	ATTENUATION DE CHARGES	IMPÔTS, TAXES ET FISCALITE LOCALE	
	392 000 €	5 034 600 €	
	AUTRES CHARGES COURANTES	DOTATIONS, PARTICIPATIONS	
	511 910 €	678 700 €	
	CHARGES FINANCIERES	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
	31 245 €	42 980 €	
	AUTRES DEPENSES	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
	62 000 €	1 000 000 €	
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	737 534 €	
	1 676 269 €	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	
		5 100 €	
TOTAL	8 128 944 €		8 128 944 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	5 100 €	1 456 269 €	
	REMBOURSEMENT DU CAPITAL	DOTATIONS AMORTISSEMENT	
	471 000 €	220 000 €	
	OPERATIONS PATRIMONIALES	AUTRES RECETTES (TAM-FCTVA-...)	
	320 000 €	190 000 €	
	EQUIPEMENTS	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	2 460 787 €	320 000 €	
	TRAVAUX CENTRE CULTUREL / EGLISE	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	
	2 896 035 €	746 362 €	
	RESULTAT INVESTISSEMENT REPORTE	SUBVENTIONS CENTRE CULTUREL / EGLISE	
	710 149 €	1 490 525 €	
	1068 -EXCEDENT transféré SIAPIA	CESSIONS	
	827 543 €	1 535 000 €	
TOTAL	7 690 614 €	EMPRUNT D'EQUILIBRE	
		1 094 103 €	
		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	
		638 355 €	
		7 690 614 €	
TOTAL BP	15 819 558 €		15 819 558 €

Le budget primitif 2026 se caractérise par :

- ✓ Des dépenses de fonctionnement incompressibles et en constante progression, dans un contexte de recettes moins dynamiques, tout en maintenant l'objectif de garantir un service public de qualité aux Champenois.
- ✓ Le lancement des travaux du programme d'investissement, conformément aux engagements pris.
- ✓ Un maintien des taux de fiscalité une nouvelle fois pour 2026.

II. L'affectation des résultats 2025

a) Les résultats du budget assainissement

Le 1er janvier 2026, la commune a transféré la compétence assainissement au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain L'Isle-Adam (SIAPIA).

- ✚ Le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 laisse apparaître un déficit de **(-131k€)**, auquel il convient de rajouter l'excédent antérieur reporté d'un montant de **869k€**, soit un résultat de fonctionnement total de **738k€** :

Exploitation		
	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	361 954,94	230 658,76
Reports de l'exercice précédent (R002)		868 830,33
Total de l'exercice	361 955	1 099 489
A Résultat de fonctionnement	+ 737 534,15	

- ✚ Le résultat d'investissement de l'exercice 2025 s'élève à **(-388k€)**, auquel il convient de rajouter l'excédent antérieur d'un montant de **918k€** soit un résultat d'investissement de **530k€** :

Investissement		
	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice (hors 1068)	682 893,71	294 921,82
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		-
Résultat d'investissement reporté (D001)		917 656,20
Total de l'exercice	682 893,71	1 212 578,02
B Résultat d'investissement	+ 529 684,31	

$C = A + B$	Résultat de clôture (réalisations + reports, fonds de roulement)	+ 1 267 218,46
-------------	--	----------------

	Restes à réaliser	979 069,07	151 526,00
D	Solde des restes à réaliser	- 827 543,07	

$E = B + D$	Résultat cumulé d'investissement	- 297 858,76	
-------------	----------------------------------	--------------	--

$F = A + E$	Résultat cumulé global	+ 439 675,39	
-------------	------------------------	--------------	--

A la clôture du budget, il apparaît un solde de restes à réaliser d'un montant de **828k€** de travaux en cours, ces travaux seront conduits par le SIPIA à partir du 1^{er} janvier 2026.

Afin de financer ces travaux engagés par la commune avant le transfert, il est inscrit une prévision budgétaire au débit du compte 1068 à hauteur du solde des restes à réaliser soit **828k€(D)**, qui sera matérialisée par un décaissement en 2026 en faveur du SIPIA. (cf. délibération-20261902DEL04 du 19/02/2026)

L'intégration des résultats de clôture du budget assainissement au budget de la commune se matérialise de la façon suivante :

- à la section de fonctionnement 738 k€ (A-R002 – excédent de fonctionnement)
- à la section d'investissement 530 k€ (B-R001 – excédent d'investissement)

b) Les résultats de la commune

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 laisse apparaître un solde excédentaire de **638 k€**, auquel il convient de rajouter l'excédent antérieur reporté d'un montant de **1 000 k€**, soit un résultat de fonctionnement total de **1 638 k€** :

Fonctionnement			
		Dépenses	Recettes
	Réalisations de l'exercice	6 354 122,18	6 992 477,04
	Reports de l'exercice précédent (R002)	-	1 000 000,00
Total de l'exercice		6 354 122	7 992 477
A	Résultat de fonctionnement	+ 1 638 354,86	

Le résultat d'investissement de l'exercice 2025 s'élève à **(-629 k€)**, auquel il convient de rajouter le déficit antérieur d'un montant de **(- 611 k€)** soit un résultat d'investissement de **(-1 240 k€)** :

		Investissement	
		Dépenses	Recettes
	Réalizations de l'exercice (hors 1068)	3 143 464,94	1 556 911,12
	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		957 813,49
	Résultat d'investissement reporté (D001)	611 093,25	-
	Total de l'exercice	3 754 558,19	2 514 724,61
B	Résultat d'investissement	- 1 239 833,58	
C = A + B	Résultat de clôture	+ 398 521,28	
	Restes à réaliser	727 051,80	2 391 362,14
D	Solde des restes à réaliser	+ 1 664 310,34	
E = B + D	Résultat cumulé d'investissement	+ 424 476,76	
F = A + E	Résultat cumulé global	+ 2 062 831,62	

Il est constaté que le déficit d'investissement **(-1 240 k€)** est couvert par l'excédent dégagé par le résultat des Restes à Réaliser **1 664 k€**, ce qui n'impose pas d'affecter l'excédent de fonctionnement au compte 1068.

Cependant, la commune a opté cette année encore pour une affectation partielle de cet excédent afin de renforcer sa gestion budgétaire. Cette démarche vise à constituer une réserve pour faire face aux besoins futurs tout en préservant un équilibre financier durable.

L'affectation de résultat se matérialise de la façon suivante :

- à la section de fonctionnement 1 000 k€ (R002 – excédent de fonctionnement)
- à la section d'investissement 1 240 k€ (D001 – déficit d'investissement)
- à la section d'investissement 638 k€ (R1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés)

c) L'affectation des résultats assainissement et ville cumulés

L'intégration des résultats de clôture du budget assainissement dans le budget de la commune se schématise comme suit :

Calcul du résultat budgétaire 2025

Fonctionnement			Investissement				
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		
A	Résultat de fonctionnement BP ville	+ 1 638 354,86	+,00	B	Résultat d'investissement BP ville	- 1 239 833,58	+,00
A'	Solde budget d'assainissement (section d'exploitation)	+ 737 534,15	+,00	B'	Solde budget d'assainissement (section d'investissement)	+ 529 684,31	+,00
A"=A+A'	Résultat de fonctionnement cumulé avec solde budget d'assainissement	+ 2 375 889,01		B"= B-B'	Résultat d'investissement cumulé avec solde budget assainissement	- 710 149,27	
				C = A + B	Résultat de clôture (réalisations + reports, fonds de roulement)	+ 398 521,28	
				C'=A' + B'	Résultat de clôture cumulé avec solde budget assainissement	+ 1 267 218,46	
					Restes à réaliser budget ville	727 051,80	2 391 362,14
				D	Solde des restes à réaliser	+ 1 664 310,34	
				E = B + D	Résultat cumulé d'investissement budget ville	+ 424 476,76	
				F = A + E	Résultat cumulé global budget ville	+ 2 062 831,62	
				G = C' + F	Résultat cumulé global avec solde du budget assainissement	+ 3 330 050,08	

Affectation des résultats ville et assainissement

B"	Solde d'exécution de la section d'investissement (001)	- 710 149,27	Reprise du solde de la section d'investissement
A"	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	+ 638 354,86	Affectation au (1068) d'une partie du résultat de fonctionnement
A"	Résultat de fonctionnement reporté (002)	+ 1 737 534,15	Reprise en fonctionnement du solde du résultat de fonctionnement après affectation au 1068

d) Les restes à réaliser

❖ Dépenses

RESTES A REALISER 2025		
421 - Divers matériels	Entretien et équipements des écoles	4 k€
422 : Bâtiments scolaires	Entretien et équipements des écoles	18 k€
423 : Divers bâtiments	Entretien des bâtiments	84 k€
424 : Voirie	Entretien et sécurisation voirie	18 k€
425 : Eclairage public	Eclairage public	76 k€
427 : Cadre de vie	Aires de jeux - Structures sportives	20 k€
Nouveaux projets	202101 : Restauration EGLISE	8 k€
	202201 : Aménagement MAISON DES SERVICES	6 k€
	202301 : Création ESPACE CULTUREL	478 k€
	202302 : Création GROUPE SCOLAIRE	15 k€
TOTAL		727 k€

❖ Recettes

RESTES A REALISER 2025		
422 : Bâtiments scolaires	Entretien et équipements des écoles	196 k€
423 : Divers bâtiments	Entretien des bâtiments	70 k€
425 : Eclairage public	Eclairage public	49 k€
	202201 - Aménagement maison des services	382 k€
	202301 : Création ESPACE CULTUREL	160 k€
	CESSION PARTIELLE CENTRE BOURG	1 535 k€
TOTAL		2 391 k€

III. La section de fonctionnement

Les marges de manœuvre de la stratégie financière demeurent limitées en 2026. Les incertitudes qui ont entouré l'adoption de la loi de finances 2025 conduisent la commune à poursuivre la dynamique engagée ces dernières années, fondée sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, une gestion rigoureuse et la recherche systématique d'économies.

a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont importantes. Elles concernent les opérations courantes des collectivités territoriales. En opérations réelles, les dépenses de fonctionnement proposées au vote s'élèvent à **6 453k€**, elles ne progressent que de 1%, malgré les instabilités politiques et géopolitiques.

❖ Tableau synthétique

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitres	Nature de la dépense	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution en %
Chapitre 011	Frais de fonctionnement courant : restauration scolaire, livres, produits d'entretien, maintenance, fluides...	2 166 k€	2 031 k€	1 856 k€	-8,6%
Chapitre 012	Rémunérations, cotisations sociales, assurance du personnel	3 290 k€	3 410 k€	3 600 k€	5,6%
Chapitre 014	SRU-FNGIR	420 k€	410 k€	392 k€	-4,4%
Chapitre 65	Participations obligatoires, subventions associations, CAISSE DES ECOLES, CCAS, indemnités élus;	401 k€	432 k€	512 k€	18,4%
dont participation équilibre budgets CCAS/CAISSE		106 k€	141 k€	98 k€	-30,5%
Chapitre 67/68	Admission en non valeur, provisions obligatoires	7 k€	61 k€	62 k€	1,6%
TOTAL DEPENSES REELLES (hors charges financières)		6 284 k€	6 344 k€	6 421 k€	1,2%
Chapitre 66	Charges financières	50 k€	42 k€	31 k€	-25,6%
TOTAL DEPENSES REELLES		6 334 k€	6 386 k€	6 453 k€	1,0%

❖ En détail et par chapitre

✚ **Chapitre 011 « Charges à caractères générales »** : avec un montant de 1 856 k€, elles représentent 29% des dépenses réelles de fonctionnement.

▪ Les postes en augmentation :

- ❖ Eau et assainissement (+8k€)
- ❖ Matériel roulant (+11k€)
- ❖ Assurance multirisque (+7k€)
- ❖ Frais de nettoyage de locaux (+6k€)
- ❖ Taxe foncière (+6k€)

▪ **Les postes en diminution :**

- ❖ Les ajustements en fonction des consommations réelle des combustibles et carburants (-73 k€)
- ❖ La maintenance (-28k€)
- ❖ Les honoraires (-14k€)
- ❖ Les hébergements de logiciel (-27k€) comptabilisés à partir de 2026 au chapitre 65

✚ **Chapitre 012 « Charges de personnel » (3 600 k€)** La masse salariale représente en volume le premier poste budgétaire avec 56% des dépenses réelles de fonctionnement. Elle augmente de 5.6% essentiellement en raison de :

- la mise en œuvre de mesures nationales qui s'imposent à la collectivité avec l'augmentation des cotisations CNRACL ;
- L'augmentation de la part employeur à la prévoyance qui est passé de 8€ à 15€
- La réaffectation de la participation employeur aux œuvres sociales, affecté au chapitre 011 en 2025. (15k€)

✚ **Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante (512k€)** La hausse de ce chapitre s'explique cette année par :

- L'ajustement au réel 2025 des indemnités de fonction (+19k€)
- La contribution prévisionnelle au SIAPIA, le budget assainissement ayant été transféré au 1^{er} janvier 2026 (+50K€)
- Les hébergements de logiciel comptabiliser sur le chapitre 65 (27k€) en 2026
-

✋ Le versement de la participation au prochain titulaire de la délégation du service public prévu historiquement sur le CCAS, est reprise à partir du 01/08/2026 sur le budget de la ville. (prorata : 25k€)

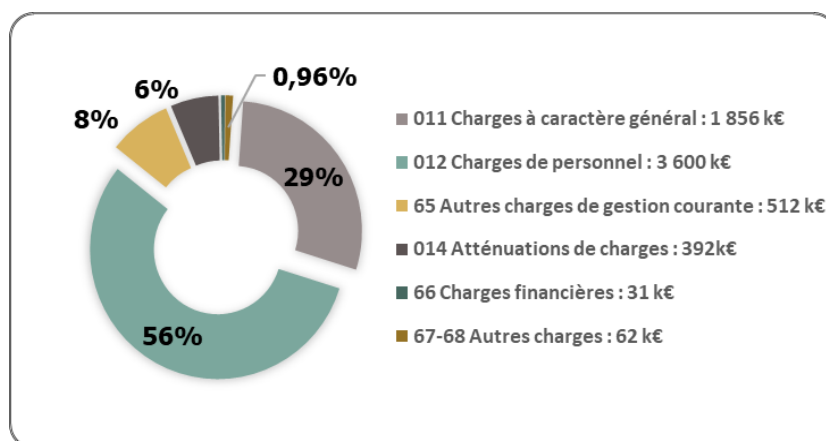
La subvention d'équilibre en faveur du CCAS est donc ajusté au prorata de l'année pour le solde du marché avec la nouvelle étoile. (64k€)

✚ **Chapitre 67 « Charges spécifiques » (2k€)** Cette somme est inscrite afin de pouvoir comptabiliser les éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

✚ **Chapitre 68 « Dotations aux provisions et dépréciations » (60k€)** Cette dotation est une provision pour risques, afin d'anticiper l'issue du litige opposant la Nouvelle Etoile et la commune.

✚ **Chapitre 66 « Charges financières » (31k€)** Elles sont en baisse constante puisqu'elles suivent l'extinction de la dette. Le dernier emprunt contracté date de 2021.

❖ Répartition en graphique



b) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 6 386 k€, on constate sur le montant total une augmentation par rapport au budget de l'année dernière.

❖ Tableau synthétique

BUDGET FONCTIONNEMENT EN K€		BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution en % BP 25/26
Chapitre 70 - Produits des services	Tarification scolaire et périscolaire, concessions, redevances...	584 k€	565 k€	585 k€	3,5%
Chapitre 73 et 731 - Impôts, taxes, FPIC, Reversement	Contributions directes et fiscalité indirecte	4 837 k€	4 984 k€	5 035 k€	1,0%
Chapitre 74 - Dotations, compensation et subventions	Compensations de l'état, participation CAF, dotations diverses	754 k€	652 k€	679 k€	4,1%
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	Loyers, divers produits...	103 k€	81 k€	43 k€	-47,2%
Chapitre 013 - Atténuation de charges	Remboursement des indemnités journalières	89 k€	30 k€	45 k€	50,0%
Recettes de gestion		6 367 k€	6 312 k€	6 386 k€	1,2%
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	Produits des cessions	34 k€	22 k€	0 k€	
TOTAL RECETTES REELLES		6 402 k€	6 334 k€	6 386 k€	0,8%

❖ En détail et par chapitre

📌 Chapitre 70 « Produits des services » augmentent légèrement

Ce chapitre comprend les recettes liées à la tarification des services publics géré par la Ville :

- ❖ Reversement par la CCHVO pour l'entretien de la Zone Artisanale : 19k€
- ❖ Les redevances pour l'occupation du domaine : 66k€ en augmentation
- ❖ Tarification des prestations du centre de loisirs et du périscolaire : 499k€

📌 Chapitre 73 et 731 Le produit des impôts, des taxes, et de la fiscalité locale représentent 79% des recettes de fonctionnement de la ville, on constate une augmentation de 1%

- **Le chapitre 731 est composé (3 812k€) :**

Des impôts directs des ménages (TH, TH, TFNB)

L'évolution du produit fiscal de la commune constatée, résulte de l'augmentation des bases, en 2026, aucune augmentation d'impôt n'a été votée depuis 2020.

Produits fiscaux				
k€	2023	2024	2025	BP2026
Produit TH	76 123	47 575	48 193	50 000
Produit TFB	2 168 569	2 305 961	2 363 248	2 380 000
Produit TFNB	37 388	38 784	37 955	40 000
Produit Fiscal	2 282 080	2 392 320	2 449 396	2 470 000

Des autres taxes

- ❖ Les droits de mutation augmenteraient de 40k€, il a été constaté sur l'année 2025 une reprise qui doit se confirmer sur l'année 2026.
- ❖ L'accise sur l'électricité est estimée au même montant que le budget 2025 (110k€), ainsi que la taxe sur les pylônes électriques.

Le chapitre 73 « Impôts et Taxes » qui s'élève à 1 223k€ regroupe :

- L'attribution de compensation est reconduite pour le même montant (923k€)
- Le FSRIF est prévu pour un montant de 250k€, il a été ajusté au montant perçu en 2025.
- Le FPIC est inscrit pour un montant de 50k€ au budget 2026 comme 2025.

Les dotations et subventions (chapitre 74) augmentent de 4,1%, soit +27k€.

- On distingue dans ce chapitre les dotations de l'Etat comme la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et le fonds de péréquation. Les prévisions budgétaires de ces postes sont prudentes, afin de calquer le budget 2026 au gel des dotations au niveau 2025 dans la loi de Finances 2026.

La rétrospective des dotations ci-dessous démontre bien une décroissance des dotations depuis plusieurs années à laquelle la commune doit faire face.

	2022	2023	2024	2025	BP 2026
Dotation forfaitaire	316 700	318 490	316 603	313 498	310 000
Dotation de solidarité rurale	77 112	89 685	99 329	104 386	100 000
Dotation nationale de péréquation	70 503	70 418	66 330	60 871	60 000
Total DGF	464 315	478 593	482 262	478 755	470 000
Fonds de péréquation (FPIC)	107 897	100 884	96 899	90 206	50 000

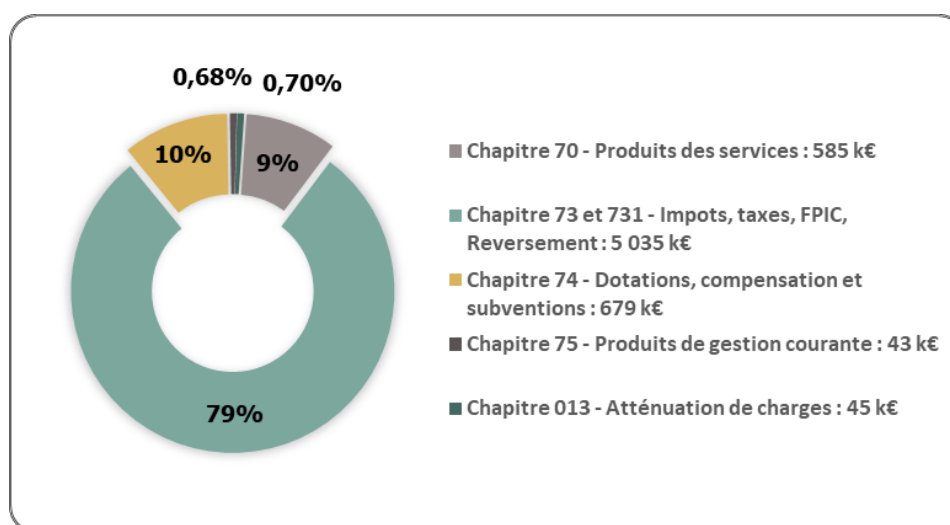
- Les participations de fonctionnement reçues de divers organismes, avec principalement :

- ✓ Le FCTVA est reconduit pour le budget 2026 (7,5k€)
- ✓ La Dotation pour les Titres Sécurisés (DTS) versée à la commune depuis la mise en place de l'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales (9,5k€)
- ✓ Les dotations de la CAF pour les prestations périscolaires, extrascolaires et adolescentes sont stables, il n'y a rien qui justifierait une évolution

✚ **Le chapitre 75- Produits de gestion courante** baisse de (-47,2%), c'est la conséquence de la fermeture de La Poste, à qui la commune louait ses locaux. (-38k€).
Il est constaté une baisse aussi sur les revenus de location des logements, une mise en conformité est obligatoire pour pouvoir les remettre en location.

✚ **Le chapitre 013 – Atténuation de charges** a été budgété de plus de 50% par rapport à 2025. L'estimation a été faite en fonction des agents en arrêt maladie de longue durée.

❖ Répartition en graphique



IV. Un programme d'investissement sur les rails

La section d'investissement s'élève à **4 630k€ de nouvelles inscriptions et 727k€ de reste à réaliser**, soit 5 357k€ de dépenses, elle couvre plusieurs axes :

- ✓ Equipement des services communaux
- ✓ Mise aux normes et entretien des bâtiments publics
- ✓ Sécurisation et Aménagement du territoire
- ✓ Valorisation du patrimoine protégé

a) Une vision globale de la section d'investissement

Investissements Dépenses						
Immobilisations incorporelles	(frais d'études, logiciels...)	393 k€	717 k€	435 k€	406 k€	160 k€
Immobilisations corporelles	Matériels informatiq, techniq, mobiliers, véhicules...	3 138 k€	3 097 k€	3 570 k€	2 699 k€	2 301 k€
Immobilisation en cours	Travaux en cours	1 735 k€	660 k€	411 k€	3 241 k€	2 896 k€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)		5 266 k€	4 474 k€	4 415 k€	6 345 k€	5 357 k€
Investissements Recettes						
Dotations et fonds divers	FCTVA, Taxe d'aménagement	180 k€	410 k€	300 k€	200 k€	185 k€
Subventions d'investissement	Région, Département, CAF, Etat	1 112 k€	903 k€	935 k€	883 k€	2 237 k€
Produits de cession	Cession d'immobilisations	1 550 k€	856 k€	1 675 k€	1 893 k€	1 535 k€
Excédents de fonctionnement	Affectation résultat N-1	36 k€	1 623 k€	939 k€	958 k€	638 k€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors dette)		2 878 k€	3 792 k€	3 850 k€	3 934 k€	4 595 k€
<i>Emprunt d'équilibre</i>						<i>1 094 k€</i>

b) Les dépenses d'investissement

Les équipements et les travaux

❖ Tableau synthétique par opération hors RAR

INVESTISSEMENTS 2026 hors RAR		
421 : Divers matériels	Equipements des services, acquisitions véhicules, logiciels,	87 k€
422 : Bâtiments scolaires	Entretien et équipements des écoles	78 k€
423 : Divers bâtiments	Entretien des bâtiments, Acquisitions foncières, Divers projets sur la ville	537 k€
424 : Voirie	Entretien et sécurisation voirie	402 k€
425 : Eclairage public	Programme rénovation éclairage public	87 k€
427 : Cadre de vie	Aménagements des extérieurs de loisirs et sportifs	300 k€
Projets	202101 : Restauration EGLISE	720 k€
	202301 : Création ESPACE CULTUREL	2 380 k€
	202302 : Création GROUPE SCOLAIRE	0 k€
	202401 : Réhabilitation Rue de Chambly	40 k€
TOTAL INVESTISSEMENTS		4 630 k€

❖ Détail dans les grandes lignes

✚ Equipements des services :

- Equipement informatique et mobilier des services (46k€)
- Renouvellement de l'outillage au service technique (13 k€),
- Equipement de sécurité voirie (28 k€)

✚ Bâtiments scolaires :

- Renouvellement des outils informatiques (20 k€)
- Travaux de réfection pour certaines écoles (cours, toiture, porte...) (43 k€)
- Mobilier divers (10 k€)
- Equipement point restauration écoles (5k€)

✚ Divers bâtiments :

- Travaux de réfection et de mise aux normes des bâtiments (73 k€)
- Aménagement école de musique (15 k€)
- Reprises de concessions du cimetière (32 k€)
- Lutte contre la chaleur : centre de loisirs/bibliothèque/restau scolaire (64k€)
- Etudes diverses : presbytère, salle Scheurer, ateliers, révision PLU (165k€)
- Aménagement divers : mairie, cabinet médical, salle Germain (95k€)

✚ Voirie et éclairage public :

- Réfection et sécurisation de la voirie (112 k€)
- Aménagement parking centre-ville (150k€)
- Renforcement défense incendie Notre Dame (120k€)
- Complément points lumineux (87k€)

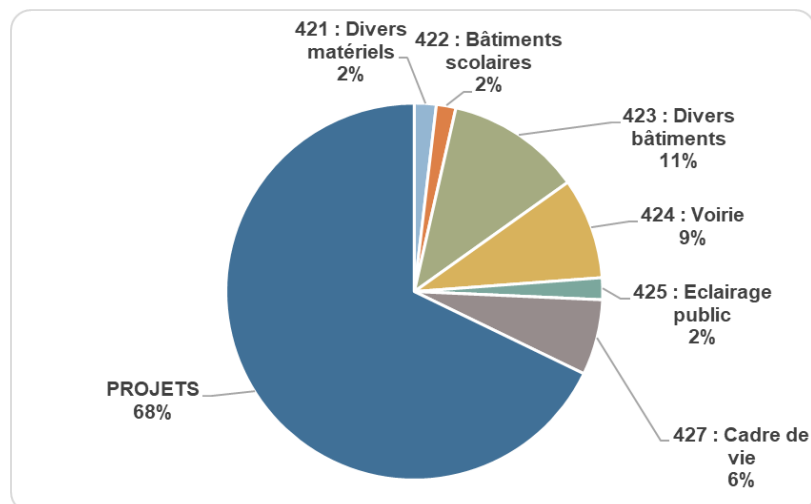
✚ Cadre de vie :

- Aménagement et création de nouvelles aires de jeux (250 k€)
- Mise en sécurité Chemin du Halage (50k€)

✚ Projets structurants

- Restauration de l'Eglise Notre -Dame de l'Assomption (800 k€ phase 1)
- Création du Centre Culturel (2 860 k€)
- Etudes pour la création nouveau Groupe Scolaire (15 k€)
- Etudes pour la réhabilitation de la rue de Chambly (40 k€)

❖ Répartition en graphique



✚ Les autres dépenses d'investissement

INVESTISSEMENTS EN K€	
Quote part des subventions et autres	5 k€
Opérations patrimoniales	320 k€
Dépenses d'équipements (RAR compris)	5 357 k€
Remboursement capital de la dette	471 k€
Autres (cautionnement,...)	0 k€
Résultat 2025	710 k€
Transfert RAR SIAPIA	828 k€
TOTAL	7 691 k€

- ❖ Les opérations d'ordre de **320k€**, regroupent les intégrations d'études, d'annonces, c'est une régularisation d'écritures comptables, on retrouve la même somme en recettes d'investissement.
- ❖ Le montant de **5k€**, reprend les quotes-parts des reprises de subvention amortissables.
- ❖ Le remboursement du capital des emprunts (471k€), chapitre 16.
- ❖ Le montant de **828k€** inscrit au compte 1068, correspond au solde des Restes à Réaliser du budget Assainissement, le versement de cette somme au SIAPIA a fait l'objet d'une délibération antérieur (Délibération 20261902DEL04 du 19/02/2026).
- ❖ Le résultat d'investissement reporté correspond au montant du déficit constaté du budget principal **(-1 240k€)** cumulé à l'excédent d'investissement du budget Assainissement **+530k€**, soit un déficit constaté de **(-710k€)**.

c) Les recettes d'investissement

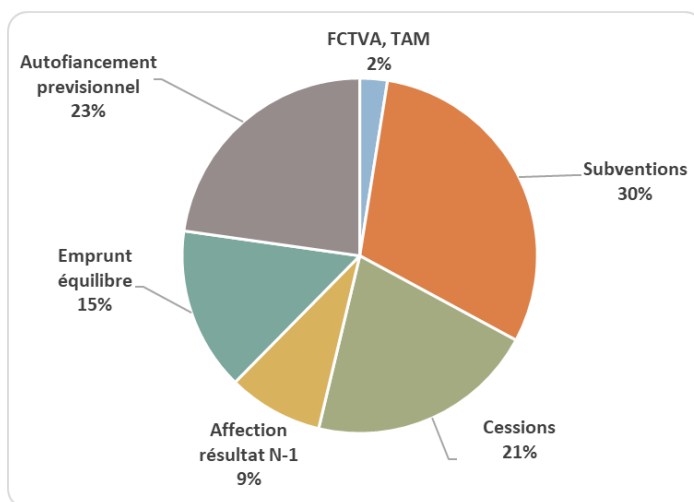
Pour assurer la réussite de son programme d'investissements, la commune explore activement toutes les possibilités de financements extérieurs.

INVESTISSEMENTS EN K€	
Autofinancement prévisionnel (épargne brute)	1 676 k€
Opérations patrimoniales	320 k€
Cessions	1 535 k€
Autres recettes (FCTVA, TA, SUBV)	2 427 k€
Affectation du résultat (1068)	638 k€
Emprunt d'équilibre	1 094 k€
	7 691 k€

Pour le budget 2026, les différentes sources de financement pour soutenir les projets d'investissement sont :

- ✚ Les opérations patrimoniales (320k€) est la contrepartie de l'inscription en dépenses.
- ✚ Produit de cessions foncières et immobilières (1 535 k€)
- ✚ FCTVA correspond à la TVA récupérée sur les dépenses d'investissement réalisées en 2023 (175 k€)
- ✚ Taxe d'aménagement (15 k€)
- ✚ Subventions reçues (Département, Région, Préfecture, AESN) 2 237 k€
- ✚ 638 k€ de capitalisation du résultat de fonctionnement 2025

① **La section d'investissement s'équilibre grâce à un emprunt de bouclage de 1 094k€.**

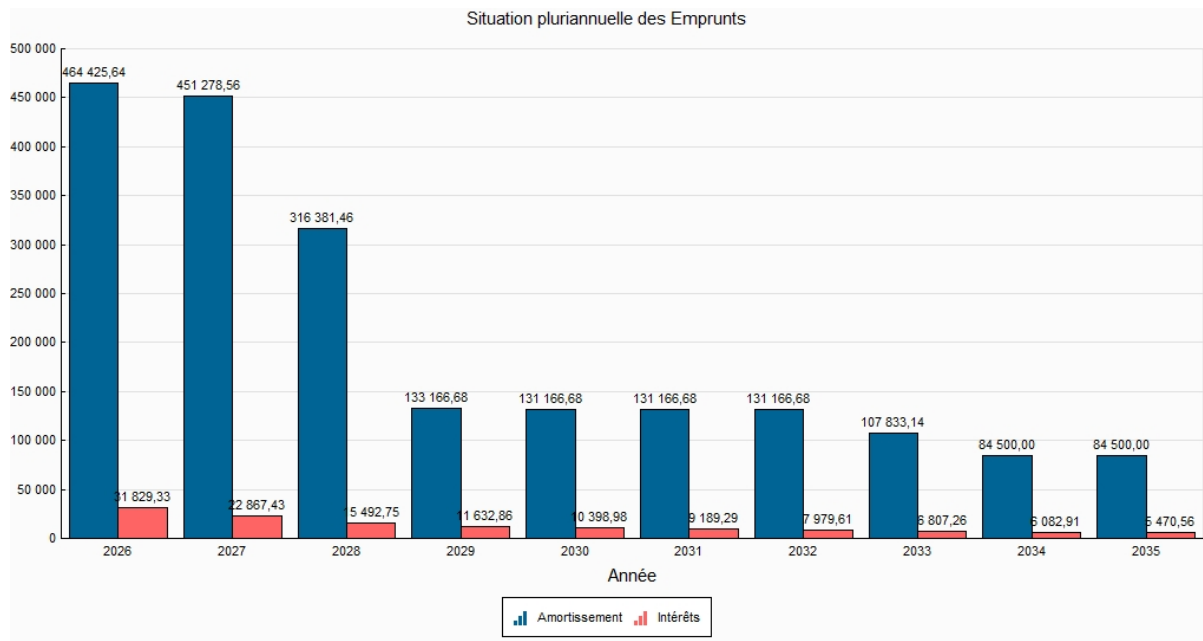


V. Dette et analyse financière

a) La dette

La dette communale est constituée de 7 emprunts avec un Capital Restant Dû (CRD) au 01/01/2026 de 3 170 727€.

Afin de couvrir l'annuité de la dette prévue pour 2026, une somme de **471 k€** est inscrite au chapitre 16 pour garantir le remboursement en capital et **31k€** en charges financières pour les intérêts.



b) Les sources de financement de l'investissement

Le schéma illustre l'équilibre du financement des investissements de la commune, combinant autofinancement, subventions et emprunts pour couvrir les dépenses d'investissement de **6 597k€**, tout en maintenant une gestion maîtrisée de la dette.

